



L'agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté : un emploi stabilisé dans un contexte économique favorable

L'industrie agroalimentaire a un poids économique un peu plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national. Elle est particulièrement importante dans la dynamique économique des territoires ruraux. La situation économique et financière des entreprises de la région est plus favorable qu'en France métropolitaine en 2016 et elle s'est sensiblement améliorée depuis trois ans. En particulier, la fabrication de produits laitiers, très présente dans la région, porte la croissance économique du secteur.

Cependant, l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire recule plus fortement entre 2007 et 2017 qu'au niveau national. Le repli des effectifs régionaux s'effectue avant 2013, en lien notamment avec la restructuration d'établissements dans la fabrication de chocolat et de condiments. À partir de 2013, l'emploi salarié est quasiment stable dans la région.

Le recul des emplois dans l'industrie agroalimentaire au cours des dix dernières années s'est accompagné d'une évolution des pratiques d'embauche. Le recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée s'est accentué. Les recrutements sur des postes qualifiés se sont également renforcés.

En 2015, 3 300 établissements des industries agroalimentaires (IAA, cf. définitions) sont présents dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Un peu plus de 1 000 sont des établissements industriels, alors que près de 2 300 ont des activités artisanales (boulangerie-pâtisserie, charcuterie).

L'ensemble de ces établissements emploient plus de 25 400 salariés auxquels s'ajoutent près de 2 600 intérimaires. En raison de son nombre d'établissements importants, l'artisanat commercial (cf. définitions) est un gros employeur avec près de 7 700 salariés. Les structures industrielles em-

ploient quant à elles près de 17 800 personnes. La concentration de l'emploi dans de grosses structures est faible. La région compte 43 établissements de 100 salariés ou plus; ils emploient 51,6 % de salariés des IAA hors artisanat, soit 12 points de moins qu'au niveau national.

En 2015, 5,2 % des établissements de l'industrie agroalimentaire français sont installés en Bourgogne-Franche-Comté, où ils emploient 4,6 % des salariés français du secteur. Les IAA représentent 4,4 % de l'emploi salarié de la région, soit un peu plus que la moyenne nationale (3,6 %). Cependant, elles sont nettement moins pré-

sentées qu'en Bretagne (12 %) ou en Pays de Loire (10 %) et leur poids place la Bourgogne-Franche-Comté à la 7ème position des régions françaises.

Une industrie laitière prépondérante

Comme ailleurs en France métropolitaine, la boulangerie-pâtisserie représente le premier employeur des IAA avec 35,2 % de l'emploi total, dont plus des trois-quarts dans l'artisanat commercial. Les établissements industriels de ce secteur ont en moyenne plus de salariés qu'en France. La fabrication de produits laitiers qui

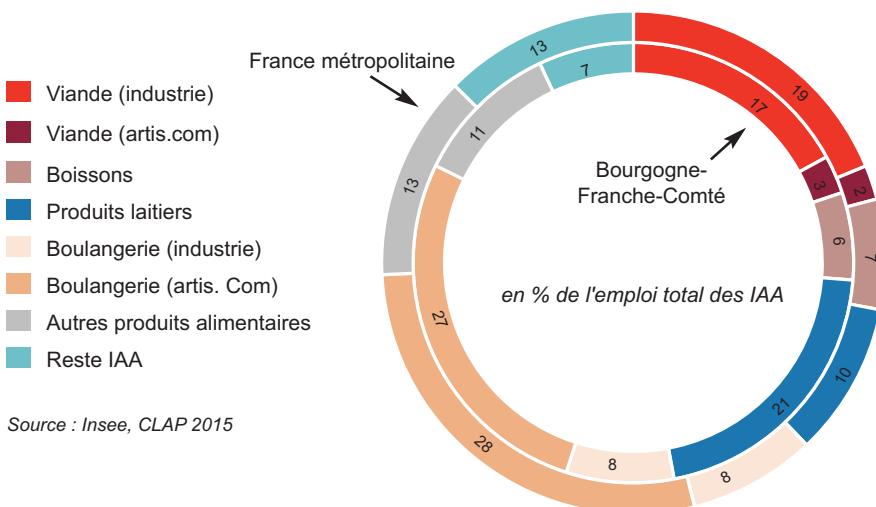
emploie 5 300 salariés, occupe une place prépondérante en Bourgogne-Franche-Comté. Elle concentre 20,8 % de l'emploi régional des IAA (9,9 % au niveau national, cf. graphique 1). La région se situe ainsi au premier rang des régions françaises. Le secteur est en grande partie composé de petits établissements coopératifs dans le Doubs et le Jura fabriquant du fromage sous signe de qualité AOP. Quelques gros établissements se trouvent toutefois dans le Jura (fromages fondus), la Haute-Saône, la Saône et Loire (lait en poudre) et l'Yonne (produits frais). Cette spécificité se traduit par des établissements laitiers de la région notamment plus petits qu'en France.

Avec 5 000 emplois, la transformation de la viande est le troisième secteur employeur de la région, et possède un poids analogue au niveau national (20 %). La fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, sucre, etc.) et les autres activités des IAA (fruits et légumes, travail des grains, etc...) pèsent moins qu'en France dans l'emploi régional.

Un rôle important dans la dynamique économique des territoires ruraux

Les établissements des IAA sont fréquemment situés à proximité des

1 Répartition sectorielle de l'emploi



zones de production agricole. Ainsi, la concentration territoriale de l'emploi des IAA dans la région n'est pas similaire à celle de l'emploi en général. Un grand nombre d'emplois agroalimentaires sont présents hors des grandes aires urbaines et des grands pôles d'emploi régionaux.

L'emploi dans les IAA apparaît ainsi important aux alentours de Louhans (cf. carte 1) en raison de la forte implantation des industries de la viande bovine ou de la volaille (Bigard, LDC). Dans le Haut-Doubs et une partie du Jura, la spécialisation dans l'industrie

laitière entraîne une forte part de l'emploi des IAA. Le poids de la boulangerie-pâtisserie est important dans l'arrondissement de Clamecy en raison de la présence d'un gros établissement industriel. Beaucoup de zones dépendent surtout de l'artisanat commercial (Nevers, Montbard, Saint-Claude...).

L'industrie laitière est fortement créatrice de richesses

Les entreprises (cf. définitions) sont qualifiées de multirégionales lorsqu'elles ont plus de 20 % de leurs

2 Les 15 plus gros établissements des IAA en Bourgogne-Franche-Comté

Nom de l'établissement	Localisation	Activité	Tranche d'effectif au 31/12/2017
LDC BOURGOGNE	Branges (71)	Transformation et conservation de la viande de volaille	800-850
EURIAL ULTRA FRAIS	Jouy (89)	Fabrication de lait liquide et de produits frais	500-550
DAUNAT BOURGOGNE	Sevrey (71)	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	450-500
GROUPE BIGARD	Cuiseaux (71)	Transformation et conservation de la viande de boucherie	400-450
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Dole (39)	Fabrication de fromage	400-450
SOCIETE FROMAGERE DE LONS LE SAUNIER	Lons le saunier (39)	Fabrication de fromage	350-400
DUC	Chailley (89)	Transformation et conservation de la viande de volaille	300-350
ERHARD PATISSIER GLACIER	Thurey le Mont (25)	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	300-350
EUROSERUM	Port sur Saône (70)	Fabrication d'autres produits laitiers	250-300
NESTLE FRANCE	Pontarlier (25)	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	250-300
SOCIETE ANDRE BAZIN	Breuches (70)	Préparation industrielle de produits à base de viande	250-300
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Lons le saunier (39)	Fabrication de fromage	250-300
REGILAIT	Saint Martin Belle Roche (71)	Fabrication d'autres produits laitiers	250-300
BEAUNE BRIOCHE	Beaune (21)	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	250-300
FLORETTE MACON	Macon (71)	Autre transformation et conservation de légumes	200-250

Source : Dares, MMO

effectifs salariés localisés hors de leur région principale. Parmi elles, 16 sont implantées principalement en Bourgogne-Franche-Comté (plus de 50 % de leurs effectifs dans la région). Elles réalisent 225 millions d'euros de valeur ajoutée. Elles sont essentiellement présentes dans l'industrie laitière, la transformation de la viande et la boulangerie-pâtisserie industrielle.

Les entreprises dites mono ou quasi-mono régionales sont celles qui emploient au minimum 80 % de leurs effectifs dans la région. En Bourgogne-Franche-Comté, ces 2850 entreprises produisent une valeur ajoutée de 1 180 millions d'euros. L'étude de leurs caractéristiques économiques permet de comparer la région au reste des régions françaises.

La fabrication de produits laitiers est prépondérante dans la création de valeur ajoutée (VA, cf. définitions) en Bourgogne-Franche-Comté. Elle pèse 23,3 % de la VA des IAA régionales (cf. graphique 3), contre 9,1 % au niveau national. C'est le poids le plus important parmi toutes les régions françaises, juste devant la Normandie, en raison d'une forte production d'appellations fromagères renommées et la présence d'importantes entreprises industrielles.

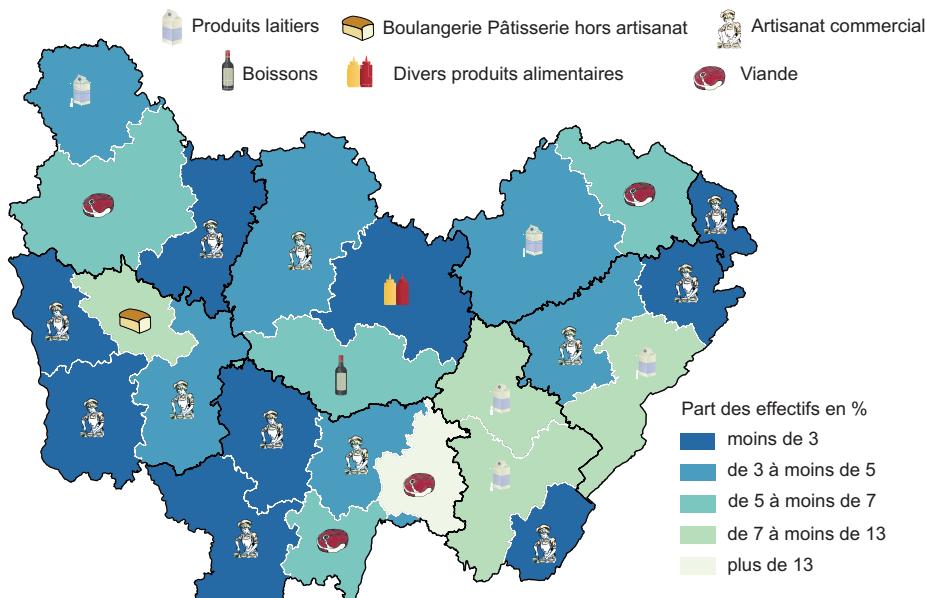
Rapportée au nombre de salariés, la quantité de richesse produite est encore plus importante. Cette productivité apparente du travail (valeur ajoutée par salarié – cf. définitions) est plus forte dans les entreprises IAA régionales (productivité médiane à 37 600 €/salarié contre 36 250 € en France). Elle est largement supérieure dans la fabrication de produits laitiers (93 000 €/salarié contre 36 250 € / salariés pour leurs homologues en France).

Avec seulement 6,4 % de l'emploi régional, l'industrie des boissons contribue à 11,9 % de la valeur ajoutée contre près de 20 % au niveau français. Cet écart avec le niveau national s'explique par le fait que de nombreuses appellations viticoles renommées de la région sont classées dans l'agriculture ou le commerce de gros et non dans les IAA. La productivité médiane des entreprises régionales reste plus de 10 % supérieure à la médiane française du secteur.

À l'inverse, la transformation de la viande est importante en termes d'emploi (19,8 % de l'emploi total) mais ne représente que 13,1 % de la VA totale des IAA de Bourgogne-Franche-

carte 1

Part des effectifs IAA dans l'emploi marchand non agricole des arrondissements



© IGN - BD Carto
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Source : Insee, Clap 2015

Comté. Comme au niveau national, les activités de boulangerie-pâtisserie pèsent moins dans l'emploi que dans la valeur ajoutée (26,5 % de la VA totale, dont 20,8 % dans l'artisanat commercial). La productivité apparente de ces deux secteurs est similaire à celle de la France.

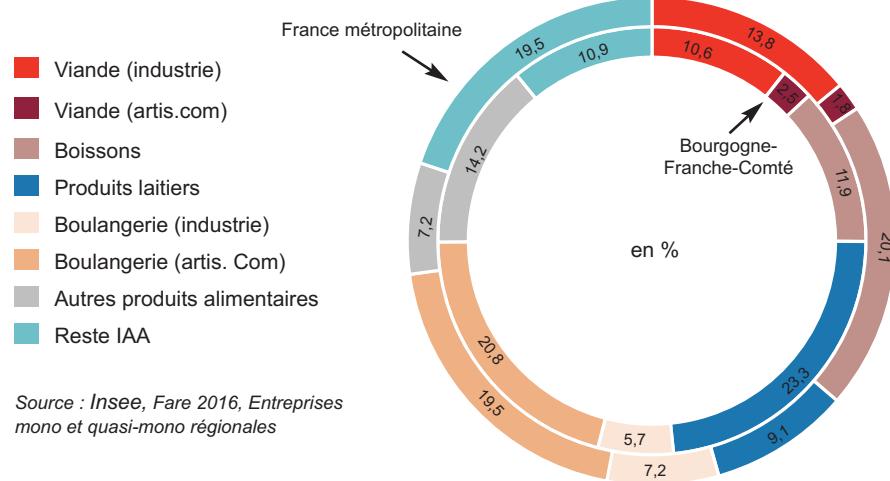
Moins d'entreprises en difficulté

Le résultat brut d'exploitation (cf. définitions) mesure les ressources dégagées par l'activité courante de l'entreprise, une fois payées les charges de personnel, et compte tenu des opérations relatives aux amortissements et aux provisions (dotations

ou reprises). Ces ressources lui permettent de faire face aux charges financières et de réaliser d'éventuels nouveaux investissements. Un résultat d'exploitation négatif est donc caractéristique de difficultés économiques. Les entreprises mono ou quasi-mono régionales des IAA en déficit d'exploitation sont, globalement, un peu moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France (cf. graphique 4). Les entreprises en difficulté sont davantage des entreprises qui emploient peu de salariés. Ce constat est particulièrement marqué dans la fabrication de produits laitiers, dans les boissons et dans la transformation de la viande. À l'inverse, dans la fabrication des au-

3 Répartition sectorielle de la valeur ajoutée

en % de la valeur ajoutée totale des IAA



tres produits alimentaires, les entreprises en difficultés en Bourgogne-Franche-Comté sont en moyenne plus grandes qu'en France. Elles emploient 29,3 % des salariés du secteur, contre 23,0 % au niveau national. Si leur part est moins importante qu'en France, il s'agit d'entreprises en moyenne plus grandes.

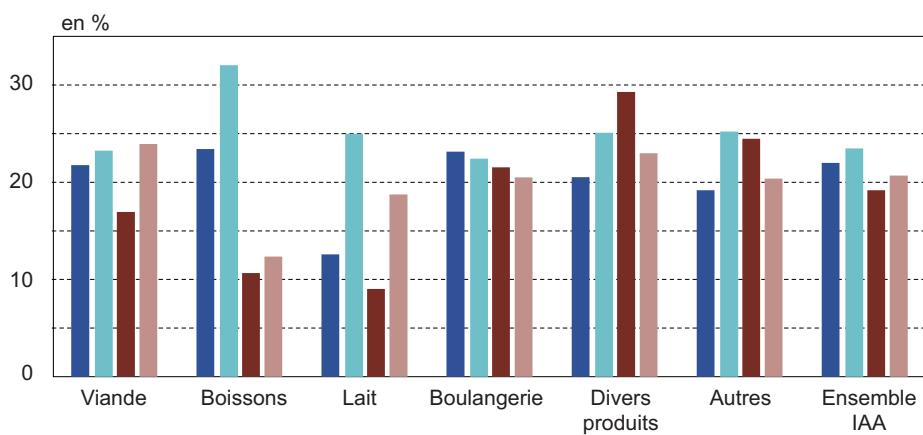
Des résultats économiques en progrès

Entre 2013 et 2016, les entreprises régionales ont amélioré leur situation économique globale et ont investi d'avantage (cf. encadré). La valeur ajoutée (VA) créée par les IAA régionales a augmenté de 5,5 % en Bourgogne-Franche-Comté sur la période (cf. graphique 5), soit un peu moins qu'au niveau national (+7,6 %). Cette progression est largement portée par le secteur laitier (+14,7 % en 3 ans) qui contribue à la moitié de la hausse. Au contraire la VA diminue légèrement en France dans ce secteur. La fabrication d'autres produits alimentaires augmente plus fortement qu'au niveau national.

Les évolutions de l'industrie des boissons et de la boulangerie-pâtisserie portent l'augmentation de la valeur ajoutée nationale, alors que dans la région leurs VA augmentent plus légèrement. À l'inverse de la dynamique nationale, la VA régionale recule dans la transformation de la viande.

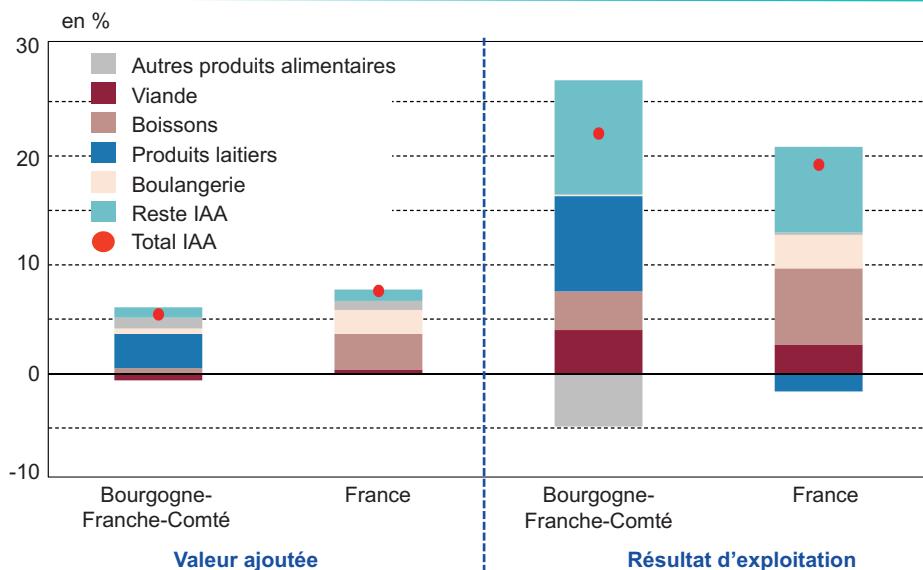
Le résultat brut d'exploitation des entreprises régionales passe de 185 millions d'€ en 2013 à 226 millions en 2016. Il progresse dans les principaux secteurs de Bourgogne-Franche-Comté, à l'exception de la fabrication d'autres produits alimentaires, où la masse salariale a augmenté davantage que la valeur ajoutée. Dans les

4 Entreprises présentant un résultat d'exploitation négatif



Source : Insee, Fare 2016, Entreprises mono et quasi-mono régionales

5 Contribution sectorielle à l'évolution des résultats économiques des IAA entre 2013 et 2016



Note de lecture : La valeur ajoutée des IAA de la région a augmenté de 5,4 % entre 2013 et 2016. La fabrication de produits laitiers est le secteur qui contribue le plus à cette croissance (+3,1 points).

Source : Insee, Fare 2016, Entreprises mono et quasi-mono régionales, traitements Draaf

autres secteurs, la masse salariale est contenue, voire en diminution, en lien avec l'évolution de l'emploi salarié.

C'est le cas de la transformation de la viande où l'emploi salarié diminue après 2013 et où la masse salariale re-

Encadré 1

Un effort d'investissement plus fort dans la région

Globalement, entre 2013 et 2016, la capacité d'autofinancement des IAA de Bourgogne-Franche-Comté progresse de 4,3 %, contre 16,6 % au niveau national. Elle mesure les ressources internes disponibles pour l'investissement (cf. définitions). Dans la région, en lien avec les résultats économiques, elle augmente dans la transformation de la viande, les boissons, le lait, mais recule significativement dans la boulangerie (-11,6 %), et fortement dans les autres produits alimentaires (-42,9 %).

L'investissement corporel des IAA de Bourgogne-Franche-Comté augmente de 21,5 % entre 2013 et 2016, soit moins qu'en France (+29,6 %). Il augmente dans toutes les activités agroalimentaires de la région, en particulier dans le secteur du lait (+34,7 %) et celui des boissons (+42,7 %).

Sur quatre ans, l'investissement des IAA rapporté à la capacité d'autofinancement est plus élevé qu'en France (respectivement 88,4 % et 65,5 %). Cet effort d'investissement est supérieur dans tous les secteurs des IAA. En Bourgogne-Franche-Comté, il dépasse 100 % dans le lait, et atteint près de 300 % dans la transformation de la viande. Dans ces secteurs, cet effort a été financé par un recours accru à l'emprunt, mais aussi par l'augmentation des capitaux propres.

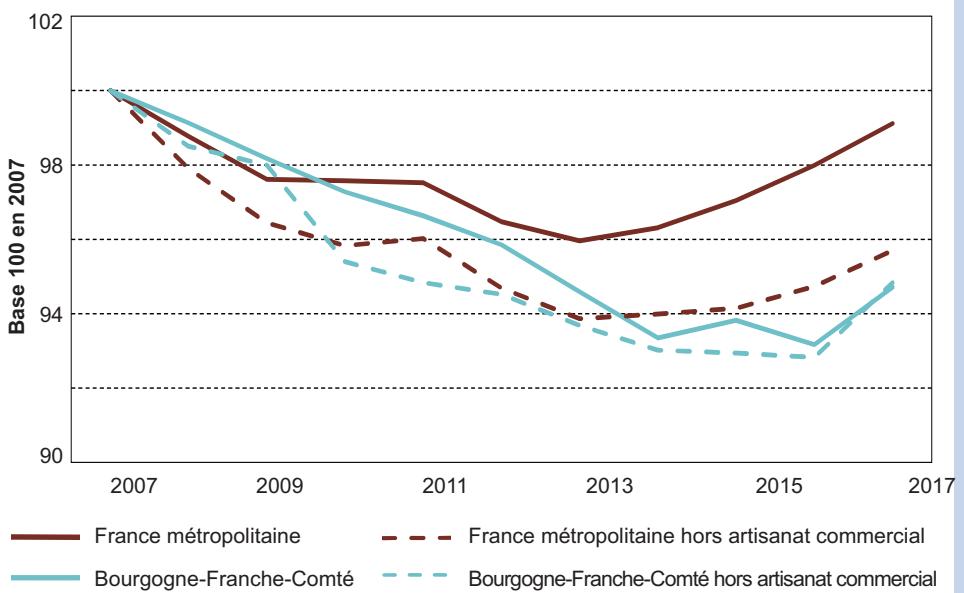
Rapporté à la valeur ajoutée, le résultat brut d'exploitation des entreprises régionales progresse de 2 points entre 2013 et 2016, pour atteindre 19 %. Il reste toutefois en dessous du niveau national (21 % en 2016). Ce ratio, qui s'apparente à un taux de marge, permet de mesurer la part de la VA qui revient à l'entreprise après avoir payé les salaires et les impôts. En Bourgogne-Franche-Comté, ce ratio est en hausse dans le secteur des boissons et des produits laitiers, il se redresse dans la transformation de la viande, passant de 9 % à 14 % de la valeur ajoutée. Le secteur laitier, bien plus dynamique qu'au niveau national, contribue à 40 % de la croissance du résultat d'exploitation des IAA en Bourgogne-Franche-Comté. Les résultats économiques de l'industrie régionale des boissons et de la viande s'améliorent. Ces industries contribuent chacune à environ 4 points de croissance du résultat d'exploitation régional. Seul le résultat d'exploitation de la fabrication d'autres produits alimentaires est en nette baisse.

L'emploi salarié quasi stable depuis 2013

En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié dans les IAA diminue de 5,3 % entre 2007 et 2017, soit une baisse d'environ 1 200 emplois. Il diminue plus nettement sur cette période qu'au niveau national (-0,9 %) (cf. graphique 6). Dans le même temps, le nombre d'établissements agroalimentaires diminue également plus fortement dans la région qu'au niveau national (10,6 % contre - 4,2 %).

Jusqu'en 2013, les effectifs dans les IAA baissent nettement dans la région (-5,4 %) et en France métropolitaine (-4,0 %, cf. graphique 7). En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié se replie nettement dans la fabrication de chocolat, de condiments et assaisonnements (-21,8 %, soit un peu plus de 750 emplois détruits), faisant suite principalement à des restructurations d'établissements. L'emploi salarié diminue également dans la fabrication de produits laitiers. Il augmente en revanche nettement dans la transformation de la viande (hors artisanat commercial) (+7,3 %, soit 270 emplois en plus) tandis qu'il se replie nettement en France métropolitaine (-10,5 %). Cette hausse d'effectifs ne permet pas de compenser les

6 Évolution de l'emploi salarié dans les IAA



Source : Acoss - Urssaf

pertes enregistrées dans les autres secteurs des IAA.

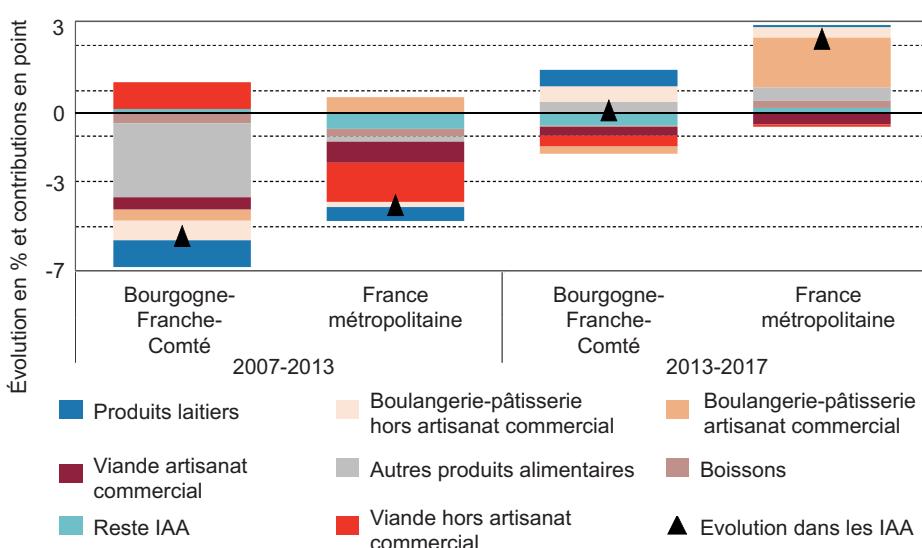
À partir de 2013, la situation économique des entreprises de la région s'améliore. Pourtant, l'emploi salarié est globalement stable dans la région (+0,1 %) tandis qu'il se redresse au niveau national (+3,3 %). Cet écart s'explique essentiellement par la forte progression au niveau français de l'emploi salarié dans l'artisanat commercial du secteur de la boulangerie-pâtisserie (+7,7 %). Dans la région ce dernier diminue, en lien notamment avec une croissance plus faible de la population et des emplois qui en dé-

coulent. La fabrication de produits laitiers, se redresse nettement à partir de 2015 et tire la croissance de l'emploi dans les IAA. Les effectifs dans la fabrication d'autres produits alimentaires repartent également. En revanche, l'emploi salarié dans la transformation de la viande recule.

Des emplois détruits principalement à l'ouest de la région

Entre 2007 et 2017, l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire diminue principalement dans l'ouest de la région. Il recule fortement dans les arrondissements de Château-Chinon,

7 Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi salarié dans l'agroalimentaire

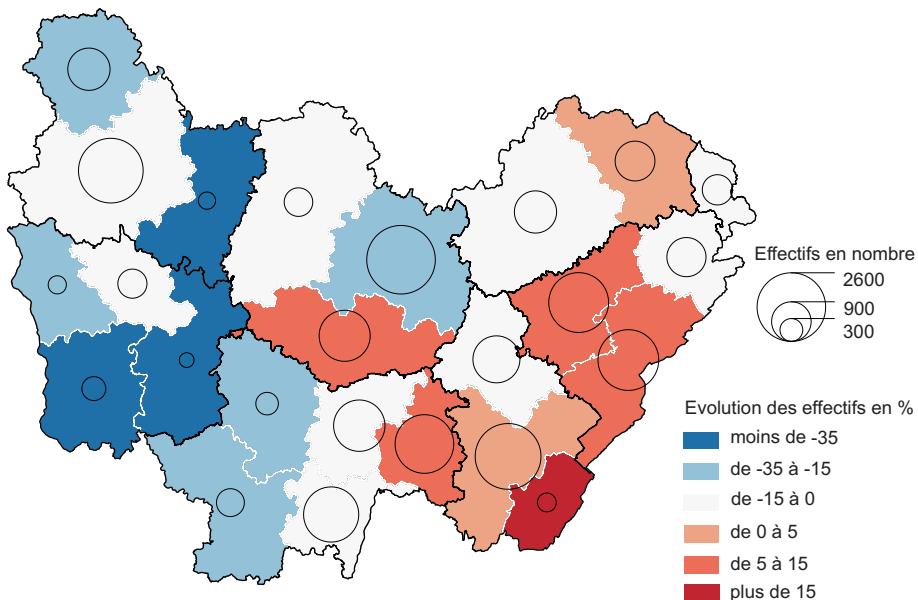


Note de lecture : Dans la région l'emploi recule de 5,4 % entre 2007 et 2013. La fabrication des autres produits alimentaires est le secteur qui contribue le plus à cette baisse (-3,3 %).

Source : Acoss - Urssaf

carte 2

Evolution de l'emploi salarié des IAA par arrondissements entre 2007 et 2017



Source : Insee, Clap 2015 pour le volume d'emploi salarié, Acoss-Urssaf pour l'évolution de l'emploi salarié

© IGN - BD Carto
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Nevers et Avallon (cf. carte 2). Cependant, les effectifs salariés des IAA y sont faibles. Dans l'arrondissement de Dijon, les pertes d'emploi en volume sont les plus importantes sur la période (-16,2 %, soit près de 500 emplois détruits) mais l'industrie agroalimentaire pèse peu dans l'emploi local. Ces baisses d'effectifs résultent notamment de restructuration d'établissements comme Barry Callebaut Manufacturing Bourgogne à Dijon qui devient Chocolaterie de Bourgogne, la fusion des trois établissements d'Amora Maille et la fermeture d'un établissement dans la fabrication de sucre. L'emploi salarié se replie également dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Dans l'arrondissement de Sens, les effectifs se replient (-19,1 %, soit environ 200 emplois en moins) principalement avant 2013 dans la fabrication de lait liquide et de produits frais et dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche.

À l'inverse, l'emploi salarié dans les IAA augmente entre 2007 et 2017 dans certains arrondissements situés principalement à l'est de la région. Dans l'arrondissement de Besançon, les effectifs progressent (+8,3 %, soit environ 140 emplois supplémentaires) mais la part de l'industrie agroalimentaire dans l'emploi local est faible. Cette hausse est soutenue par l'augmentation des effectifs dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche entre 2013 et 2017 et dans la

fabrication de fromage tout au long de la période. Dans l'arrondissement de Pontarlier où l'industrie agroalimentaire a un poids conséquent dans l'emploi local, les effectifs progressent tout au long de la période (+7,2 %, environ une centaine d'emplois). Ils augmentent en particulier dans la boulangerie-pâtisserie et la fabrication de produits laitiers.

Les effectifs progressent également dans l'arrondissement de Louhans et dans une moindre mesure celui de Lure, tous deux spécialisés dans la transformation de la viande. Aux alentours de Louhans, l'emploi salarié dans les IAA augmente de près de 6,0 % entre 2007 et 2017 (+100 emplois), tiré par les hausses d'effectifs dans la transformation de la viande de volaille.

Dans l'arrondissement de Lure, les effectifs augmentent avant 2013, en particulier dans la préparation industrielle de produits à base de viande, et se replient par la suite.

Moins d'embauches, moins de sorties et d'avantage de métiers qualifiés

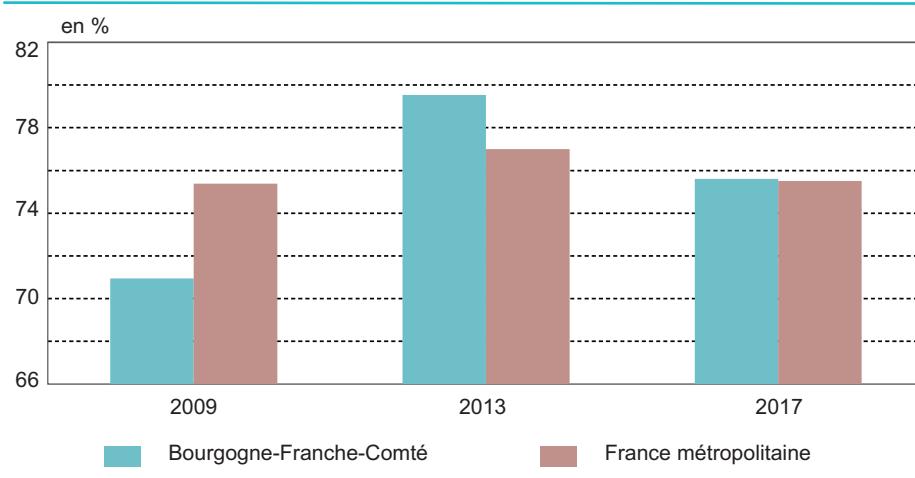
Le recul de l'emploi dans les IAA au cours des dix dernières années s'est accompagné d'une contraction des flux de main d'œuvre. Les établissements ont connu au cours de cette période des baisses importantes d'entrées et de sorties. Les IAA connaissent globalement depuis quelques années un turn-over du personnel inférieur à l'ensemble des secteurs industriels. Pourtant les pratiques d'embauches et de ruptures de contrat de travail ont changé, le plus souvent en raison des fluctuations de l'activité économique. De nouveaux besoins en termes de qualification ont émergé (cf. fiche évolution des métiers des IAA).

Un recours plus marqué aux contrats à durée déterminée

Depuis 2009, la part de Contrats à Durée Indéterminée (CDI) a diminué en faveur des Contrats à Durée Déterminée (CDD) parmi les embauches dans les IAA. Ce sont surtout les établissements de 10 à 49 salariés qui ont modifié leurs pratiques en recourant plus aux CDD qu'avant (76,8 % des embauches en 2017 contre 58,0 % en 2009).

À partir de 2013, en lien avec l'amélioration de l'activité économique, la part des CDI dans les embauches remonte sans retrouver son niveau d'avant crise (cf. graphique 8). Le recours aux CDD

8 Part des CDD dans les embauches des IAA



est plus important mais leur durée s'est allongée. Au niveau national, la part des CDD dans les embauches est restée stable mais ils sont de plus en plus courts, générant un volume plus important de CDD. (cf. graphique 9).

La démission, premier motif de rupture de contrat

Dans les IAA, le premier motif de sortie est la fin de CDD, contrairement à l'industrie, en raison d'un recours moins fréquent aux CDI (cf. graphique 10). Ce constat est d'autant plus marqué dans les secteurs des boissons et de la transformation de la viande.

En 2017, parmi les ruptures de contrats, les démissions forment le premier motif de départs de salariés. Elles sont un peu plus élevées dans les IAA que dans l'industrie (cf. graphique 11). Les établissements des IAA ont peu recours aux licenciements économiques (1,5 % des ruptures). Les départs en retraite sont beaucoup moins élevés dans les IAA que dans l'industrie, à l'exception du secteur des boissons et des produits laitiers.

Les établissements des IAA et en particulier ceux de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie mettent plus souvent fin à des contrats à la suite de période d'essai.

Un besoin en main d'œuvre très majoritairement ouvrière

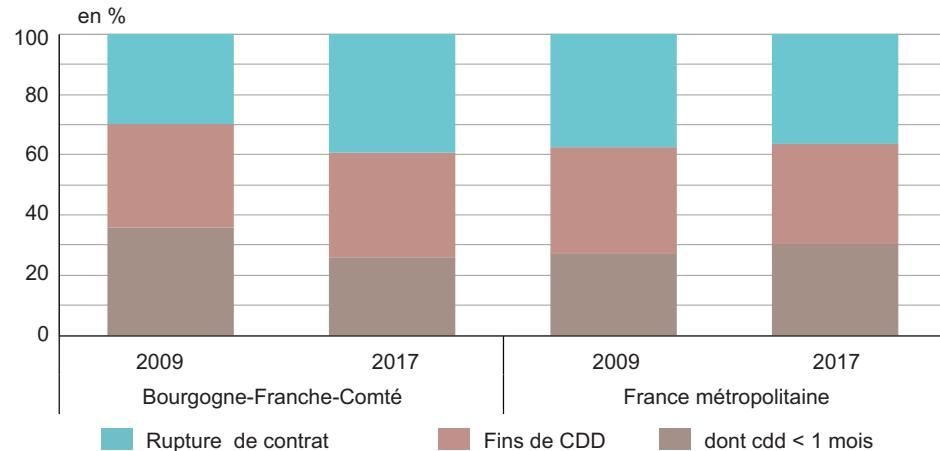
Les besoins en main d'œuvre de l'industrie agroalimentaire se distinguent des autres secteurs industriels : les ouvriers y sont surreprésentés et sont moins souvent qualifiés.

Les postes d'ouvriers représentent 62 % des emplois dans les IAA, un taux légèrement plus élevé que dans l'industrie (58 %). Dans les recrutements, les postes d'ouvriers sont plus présents (67,0 % des embauches) mais ils ont toutefois nettement diminué au profit des postes d'employés. Ces derniers représentent 22 % des emplois et 27,9 % des embauches, essentiellement des postes non qualifiés. La part de l'encadrement est relativement faible dans les IAA ; les cadres et les professions intermédiaires représentent environ 15 % des emplois et 5,8 % des embauches en 2017.

Les embauches de main d'œuvre plus qualifiée se développent

Le besoin en main d'œuvre qualifiée

9 Les motifs de sorties des salariés dans les IAA en 2017

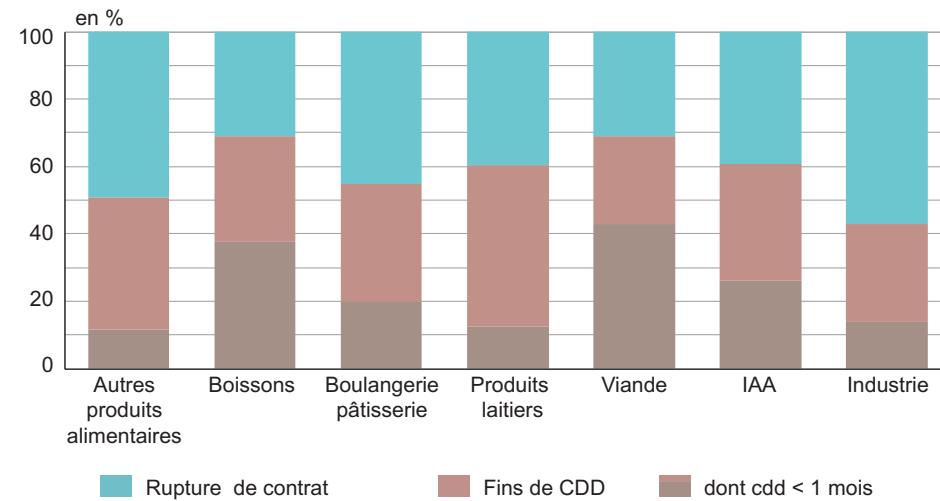


Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Note de lecture : En France métropolitaine, les sorties faisant suite à un CDD de moins d'un mois sont passées de 26,9 % des départs en 2009 à 30,3 % en 2017. À l'inverse, dans la région, cette part a diminué passant de 35,7 % à 26,0 % des départs en 2017

Source : Dares, MMO

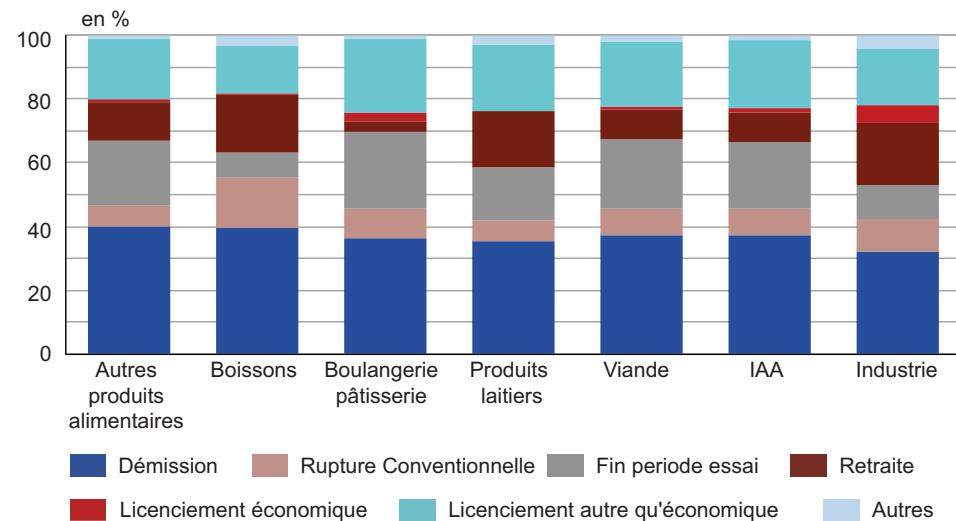
10 Les motifs de sorties des salariés dans les IAA en 2017



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO

11 Rupture des contrats selon le motif et le secteur d'activité en 2017



Champ : établissements de 10 salariés et plus, hors fins de CDD

Source : Dares, MMO

des employeurs des IAA s'est renforcé au fil des années. La part des postes qualifiés parmi les embauches est passée de 27,9 % en 2010 à 36,7 % en 2017 (cf. graphique 12). Les personnes recrutées pour un poste qualifié signent plus souvent un CDI que celles occupant un poste non qualifié. Cependant, les embauches en CDI pour des postes qualifiés dans les IAA sont moins nombreuses que dans l'industrie (cf. graphique 13).

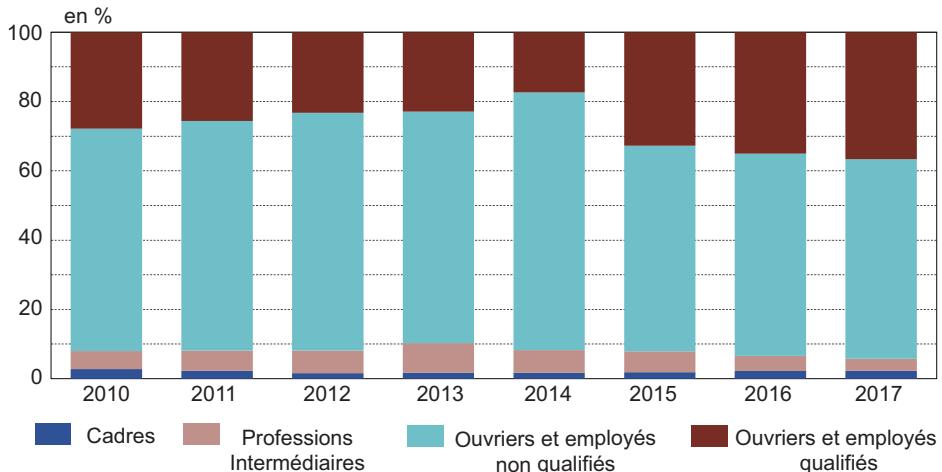
Une hausse du recours à l'intérim

Le recours à l'intérim représente 13 % des emplois salariés en 2017 (cf. graphique 14). Il est le plus important dans la fabrication d'autres produits alimentaires.

Pendant la période de repli des effectifs permanents des IAA, le recul des intérimaires est plus prononcé dans la région qu'au niveau national (cf. graphique 15). À partir de 2013, les effectifs intérimaires progressent fortement dans la région pendant que l'emploi permanent est globalement stable. Au total l'intérim a progressé de 2 points entre 2007 et 2017.

Les durées des missions s'établissent en moyenne à 1,6 semaine en 2017, ce qui correspond à leur niveau d'avant crise. Les durées des missions sont les plus élevées dans le secteur des boissons et de la transformation de la viande où elles s'établissent aux alentours de 2 semaines.

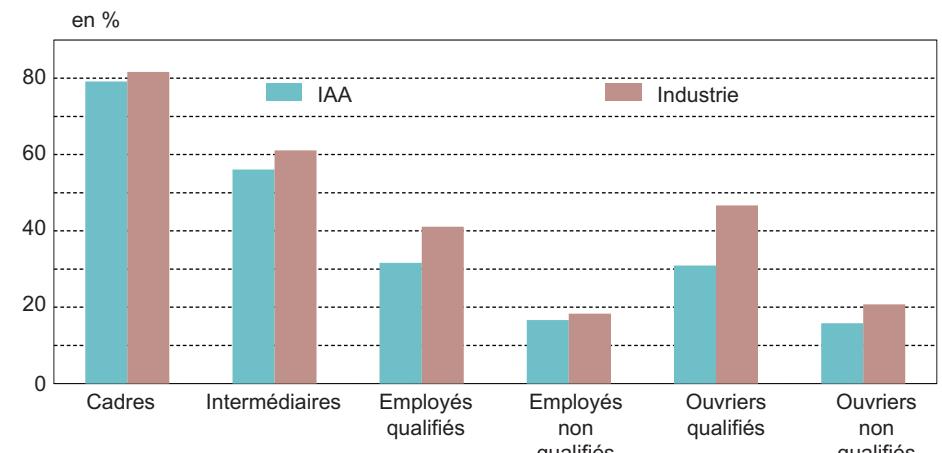
12 Embauches de 2010 à 2017 par niveau de qualification



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO

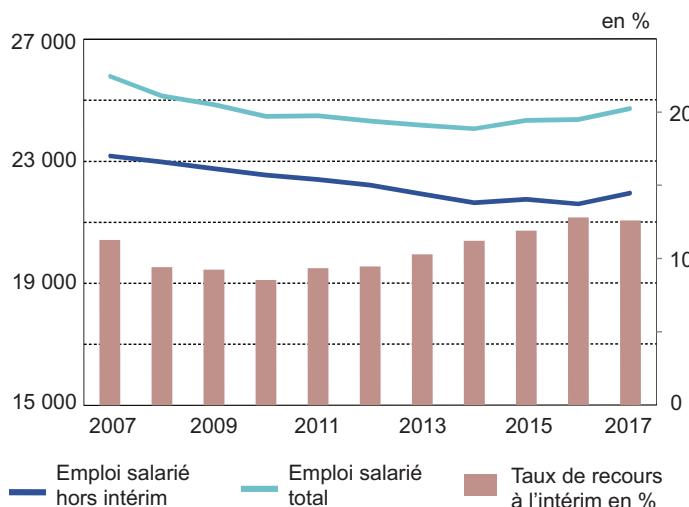
13 Part des CDI dans les embauches selon la catégorie socio-professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté



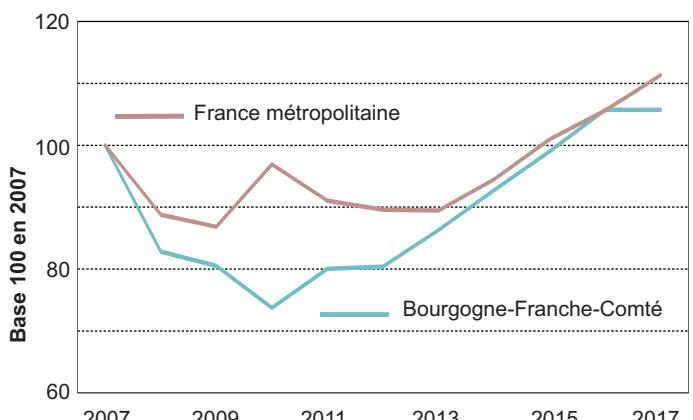
Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO

14 Évolution de l'emploi salarié et du recours à l'intérim sur dix ans



15 Évolution des effectifs intérimaires dans les IAA



Source : Dares, Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Sources : Dares, données intérim à l'établissement utilisateur.
Acoss - Urssaf pour l'emploi salarié.